

Office fédéral des assurances sociales
Monsieur Jürg Brechbühl, Directeur
Effingerstrasse 20
CH-3003 BERNE

Berne, le 13 février 2018

Appel au progrès sur la directive sur la l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée!

Monsieur le Directeur,

Le 26 avril 2017, la Commission européenne a proposé une directive concernant « l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants », un sujet qui est actuellement débattu au Conseil de l'Union européenne. Les prochains mois sous la présidence bulgare seront décisifs pour ce dossier important. Nous trouvons qu'il est très important que du progrès soit accompli, sans que la proposition de la Commission soit affaiblie et sans que des barrières supplémentaires imposent un délai à l'adoption.

Nous faisons partie de l'EURAG – Fédération Européenne des Personnes âgées, réseau européen issu de la société civile, et sommes persuadés qu'une telle initiative a tout son sens également dans notre pays. Nous accueillons donc favorablement la proposition, car nous sommes convaincus qu'il aura un vrai effet au plan européen et dont la Suisse peut aussi tirer parti, pour le moins à titre d'exemple.

En Europe, comme en Suisse, le cadre légal et institutionnel existant n'est pas suffisant pour répondre aux problèmes quotidiens des parents et aidants soignants, et ne donne pas de solutions pour les besoins des sociétés modernes (vieillesse de la population, écart entre les salaires et les pensions des hommes et des femmes, égalité sur le marché de l'emploi).

La proposition d'une directive sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée va dans la bonne direction et devrait être adoptée rapidement, puis suivi par la mise en œuvre et la veille sur ses effets.. Certaines mesures sont particulièrement positives, tel que l'introduction d'un congé de paternité payé de 10 jours, le congé pour aidant payé, ainsi que le congé parental non-transférable et payé à niveau des indemnités de maladie ainsi que le droit de demander des conditions de travail flexibles. Ces mesures feront une vraie différence dans la vie de nombreux européens et pourrait servir de modèle pour notre pays.

Beaucoup de personnes en Europe se sont désengagées du projet européen, se sentent dépassées dans la course à la mondialisation et cherchent des réponses dans des sentiments anti-européens. Ceci est une conséquence du fait que l'Europe a perdu ces dernières années son visage humain et son ambition d'une Europe vraiment sociale à côté d'une intégration financière et économique.

Nous saluons la proclamation d'un pilier européen des droits sociaux ; un résultat dans le dossier de la réconciliation vie professionnelle-vie privée sera le premier résultat concret – et traduira des déclarations charitables dans la réalité des citoyens.

Nous sommes conscients que ceci demande des investissements et l'adaptation des politiques et des droits nationaux respectifs, mais dans notre rôle de membre et partenaire des initiants européens, nous ne pouvons que soutenir cette initiative. Et nous tenions à vous faire part de notre position à cet égard.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et en vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.



Roland Grunder
Co-Président CSA

Michel Pillonel
Co-Président CSA

Copies pour information:

OFAS Mme Christine Masserey
M Thomas Vollmer